

**REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'OCTROI
D'UNE PRIME POUR L'ACQUISITION D'UN TONNEAU DE RECUPERATION
D'EAU DE PLUIE**

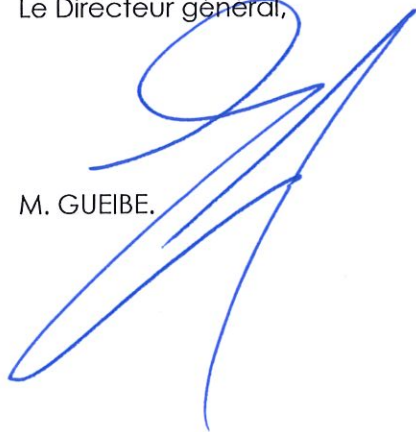
Le Bourgmestre f.f. de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY porte à la connaissance du public que le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'acquisition d'un tonneau de récupération d'eau de pluie a été approuvé par le Conseil communal en séance du 08 juin 2021.

Le texte du règlement peut être consulté à la maison communale à Libramont-Chevigny.

A Libramont-Chevigny, le 29 juillet 2021.

Le Directeur général,

M. GUEIBE.



Le Bourgmestre, f.f.,

B. JACQUEMIN.

